

# ASSEMBLÉE NATIONALE

10 mars 2019

---

SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 1681)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AS1540

présenté par  
M. Mesnier, rapporteur

-----

### ARTICLE 11

À l'alinéa 62, substituer au mot :

« Comité »

le mot :

« comité ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.